

Séance du 15 mars 2022

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars à 18h00, les membres du Comité de Direction dûment convoqués le 15 février 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault à Gignac, sous la présidence de Monsieur Claude Carceller.

Nombre de membres		
Afférents Au comité de direction	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
24	22	21

Date d'affichage

Date de convocation
15 février 2022

Date de retrait d'affichage

Membres présents :

Collège des élus : Pierre AMALOU, Thibaut BARRAL, David CABLAT, Claude CARCELLER, Chantal DUMAS, Philippe LASSALVY, José MARTINEZ, Robert SIEGEL, Béatrice FERRANDO, Daniel JAUDON, Marie-Hélène SANCHEZ.

Collège des socioprofessionnels : Isabelle du BOULLAY, Lydie CARBOU, Gaëlle JORAND, Elodie LEGER, Mathilde BAVOILLOT, Claude DESTAND, Amélie DHURLABORDE, Thierry LANIESSE, Guy de LAPOYADE, Jacques PROUGET, Gérard SIMON.

Membres excusés :

Collège des élus : Pascal DELIEUZE, Marie-Françoise NACHEZ, Xavier PEYRAUD, Nicolas ROUSSARD, Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Jean-François SOTO, Jean-Pierre BERTOLINI, Martine BONNET, Grégory BRO, Jean-Luc DARMANIN Bernard GOUZIN, Jean-Marc ISURE, Véronique NEIL, Ronny PONCE, Jean-Pierre PUGENS, Florence QUINONERO, Christian VILOING.

Collège des socioprofessionnels : Norbert ALAÏMO, Mireille CASAGRANDE BONVARLET, Jeanne NICOLLET, Stéphane PANIER, Martin ROCH, Bénédicte TOURNAY, François BOUDOU, Charles CREPIN, Isabelle DHOMBRES, Thierry LANIESSE.

Techniciens présents : Fabienne Barrere-Ellul, Caroline Maury, Virginie Carceller, Liza Lenain, Angéline Seylle

Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

Objet de la délibération

13-2022 : Budget annexe Argileum 2022

Monsieur le Président propose d'adopter le budget annexe prévisionnel 2022 qui concerne Argileum, la maison de la poterie

Il est équilibré par les recettes de billetterie, les recettes boutiques et parking et par une subvention sollicitée auprès de la CCVH et reversée par le budget principal à hauteur de 58 800 €.

Frais de personnel : 67.4 %

Il est équilibré à 126 020.00 €

Le comité, Ouï l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **De voter le budget annexe prévisionnel 2022 concernant Argileum, la maison de la poterie**

Vote pour : 21

Fait à Gignac, le 21/03/2022 .

**Le président,
Claude Carceller**

